



COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 05 janvier 2017

Présents : Mrs DUNYACH Jean-François, SICRE Jacques, ESCUDERO Montserrat, MARQUES Jean-Pierre, BILLES Hélène, SUDRIES Odile, CANET Daniel, PRIVAT Sabine, RAYMOND Alexandre,

Absents excusés : MANYA Sandrine, PI Frédéric, MAS Jean-Louis, FARRE ASTROU Evelyne, GONZALES Dominique, BUKK Stéphane,

Le Président de séance est Monsieur DUNYACH Jean-François, Maire de Reynès ;
M. Alexandre RAYMOND est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du CGCT

Ouverture de la séance à 18h07

Ordre du jour

Approbation du Conseil Municipal du 30 novembre 2016
Nomination d'un conseiller municipal et élection du 4^{ème} adjoint

I - URBANISME / VOIERIE

II - RESSOURCES HUMAINES

Remplacement du personnel en maladie

III - SYNDICAT et COMMISSION

Convention EPF

Avenant au contrat d'assainissement de 2007-2022

Mise à jour des délégués aux commissions municipales et aux syndicats

IV - FINANCES

DM / restes à réaliser

Demande de subvention « Ruta del Suro »

Questions diverses

Vœux de la municipalité

Fête de la Saint Vincent



APPROBATION DU COMPTE RENDU SEANCE du 30 NOVEMBRE 2016

Orateur M. le Maire

Aucune observation étant émise le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1-Nomination d'un Conseiller municipal

Orateur M. le Maire

Vu l'article L. 2121-4 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'acceptation de la démission de Fons Gérard, de ses fonctions d'adjoint et de son mandat municipal par M. le Maire et M. le sous-préfet au 21 décembre 2016,

Et selon les règles édictées à l'article L. 270 du Code électoral, Monsieur Stéphane BUKK a été convoqué à siéger au Conseil municipal.

Selon l'article L 2122-2, L2122-8 du CGCT, il est proposé au conseil municipal de ne pas pourvoir à cette vacance et de réduire le nombre d'adjoint qui de ce fait montent d'un rang.

Le montant de l'indemnité du 4^{ème} adjoint est reparti aux conseillers municipaux ayant une implication dans le fonctionnement des commissions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve le nouveau tableau du conseil municipal (art. 2122-2 du CGCT) et la répartition des indemnités.

2-RECRUTEMENT CONTRAT AIDE A L'EMBAUCHE (CAE)

Orateur Mme SUDRIES

Afin de répondre à la réglementation en vigueur, en matière de personnel qualifié présent, sur les temps péri scolaires, il est proposé le recrutement d'un agent en contrat d'accompagnement à l'embauche (CAE).



La publication de l'annonce paraîtra sur le site de pôle emploi et sur le facebook de la commune.
Le contrat est fixé pour une durée d'un an, au taux hebdomadaire de 20h (annualisées), avec obligation d'être titulaire du BAFA ou du CAP petite enfance.
Un jury constitué de 4 membres (2 élus, deux agents) recevra les candidats les 18 et 19 janvier, et délibèrera le 23 janvier 2017. Les candidatures seront déposées auprès de Pole emploi ou du secrétariat de la Mairie jusqu'au 16 janvier 2017 à 17h date de clôture de réception des candidatures.

3-PROJET DE CONVENTION OPERATIONNELLE Etablissement Public Foncier Languedoc Roussillon (EPF LR)

Orateur M. le Maire

Le projet de convention opérationnelle « le pont » a été approuvé par le bureau de l'EPF LR lors de la séance du 6 décembre 2016 et doit être soumis en conseil municipal.
Après avoir donné lecture de la dite convention, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'approuver.
Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

4- AVENANT AU CONTRAT D'assainissement 2007-2022

Orateur M. Sicre

Un audit a été réalisé sur le *contrat de délégation du service public d'assainissement collectif par la société A PROPOS. Cet audit a été subventionné à 80% par le conseil départemental. Suite à la remise des conclusions, une négociation a été engagée avec la société Véolia qui propose un avenant à ce contrat. Celui-ci est à l'étude.*

5- MISE A JOUR DES DELEGUES DES SYNDICATS ET DES COMMISSIONS COMMUNALES

Orateur Mme BILLES

Le nouveau tableau des délégués des conseillers municipaux et de ses représentants aux différents syndicats et à la communauté de communes est soumis à approbation.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve le tableau.

6- DM Restes à réaliser

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve les restes à réaliser.
(Dépense 46 168,73€ et en recette 60150,50€)

7- DEMANDE DE SUBVENTION « Ruta del Suro »

Orateur Mme ESCUDERO

Les communes de Maureillas-las-Illas, Reynés et Vives souhaitent mettre en œuvre sur leur territoire le projet transfrontalier de valorisation et de promotion touristique de la route du liège au travers des territoires et villages liés à l'exploitation du liège et traversés par la voie verte, intitulé « ruta del suro »
Une convention liant les communes de Vives, Maureillas-Las-Illas et Reynés est en signature. La convention prévoit le portage du dossier par la Commune de Maureillas et donne la délégation de signature à Monsieur Bordaneil.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents-Approuve le tableau.

8-Questions diverses

Orateur M. le Maire

Rappel des festivités à venir, (Vœux du Maire, Saint Vincent)
Avis d'obsèques (critère d'annonce)

Clôture de séance à 19h30



Le Maire,
Jean-François DUNYACH